

L'espèce du mois de janvier 2019 : l'Accenteur mouchet

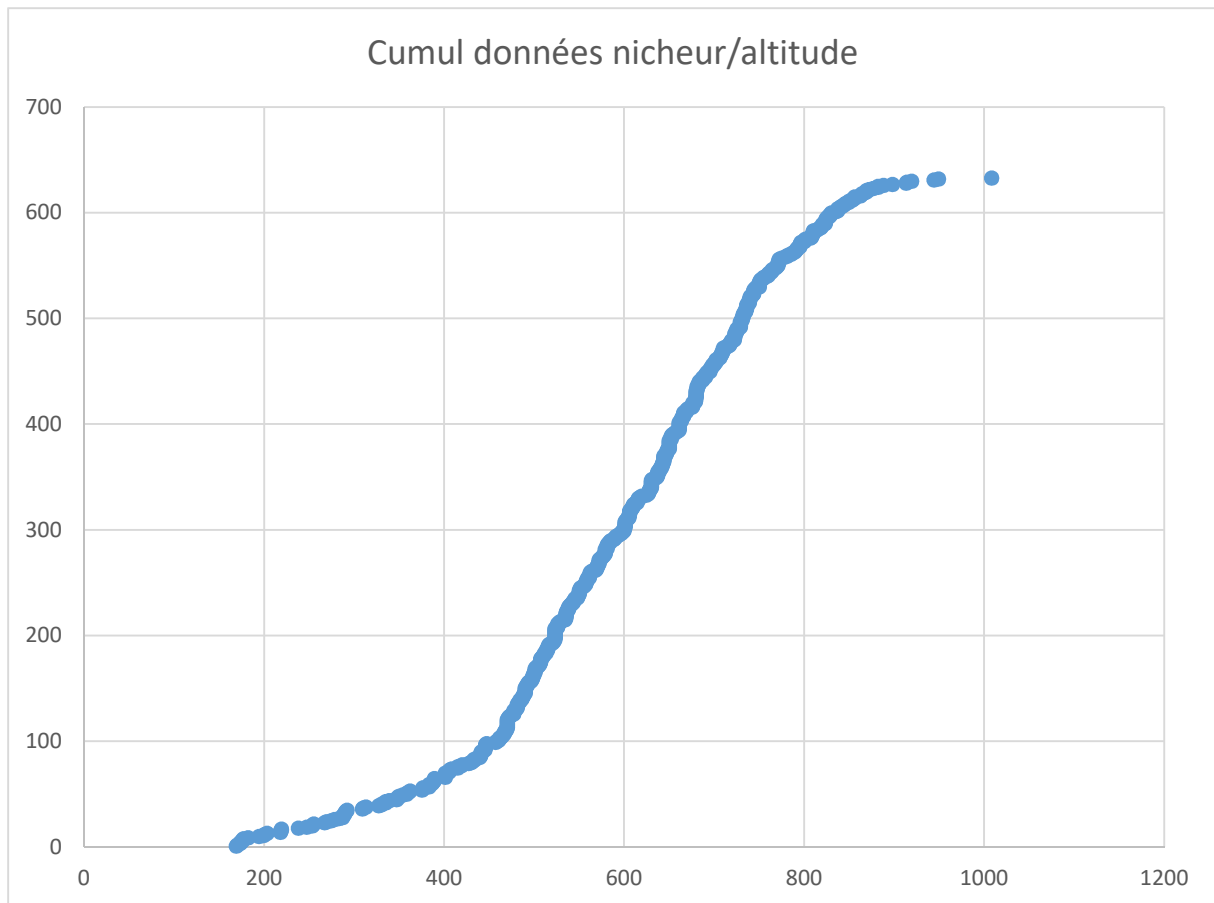
Il y a plus de trente ans, Jean-Claude Roché, pionnier des enregistrements de chants d'oiseaux dans la nature, éditait une cassette (oui cette petite boîte en plastique que les moins de vingt ans, toussa...) consacrée aux « oiseaux des jardins », dont la jaquette figurait un Merle noir posé sur l'appui d'une fenêtre sur fond de Sacré-Cœur de Montmartre – message clair : on va parler d'oiseaux visibles « en plein Paris ». Sa toute première piste, sur la face A (idem...) dédiée aux oiseaux de la ville, était l'Accenteur mouchet.

De fait, il suffit de se rendre, début mars, dans presque n'importe quel petit square parisien pour entendre résonner la jolie phrase trillée et claire du « traîne-buisson ». Si la trépidante capitale vous rebute, vous pouvez faire exactement la même expérience à Lille ou La Rochelle, et de manière générale dans la plupart des villes du nord-ouest de l'Europe, pour ne parler que de l'urbain. Sur l'essentiel du pays, c'est une espèce tout à fait commune dans n'importe quel milieu qui offre quelques buissons, du jardin de madame Josette en plein Poitiers à la limite supérieure des arbres en haute montagne en passant par le bocage, les friches, les landes, clairières et coupes forestières, ou tout milieu pionnier au stade de recolonisation par les arbustes. L'atlas des nicheurs de Paris le donne présent sur tous les carrés de la ville avec une population estimée à 1000 couples en 2010, c'est-à-dire la moitié, voire plus, de l'effectif nicheur rhodanien présumé. Il est aussi réputé banal à Londres et à Bruxelles.

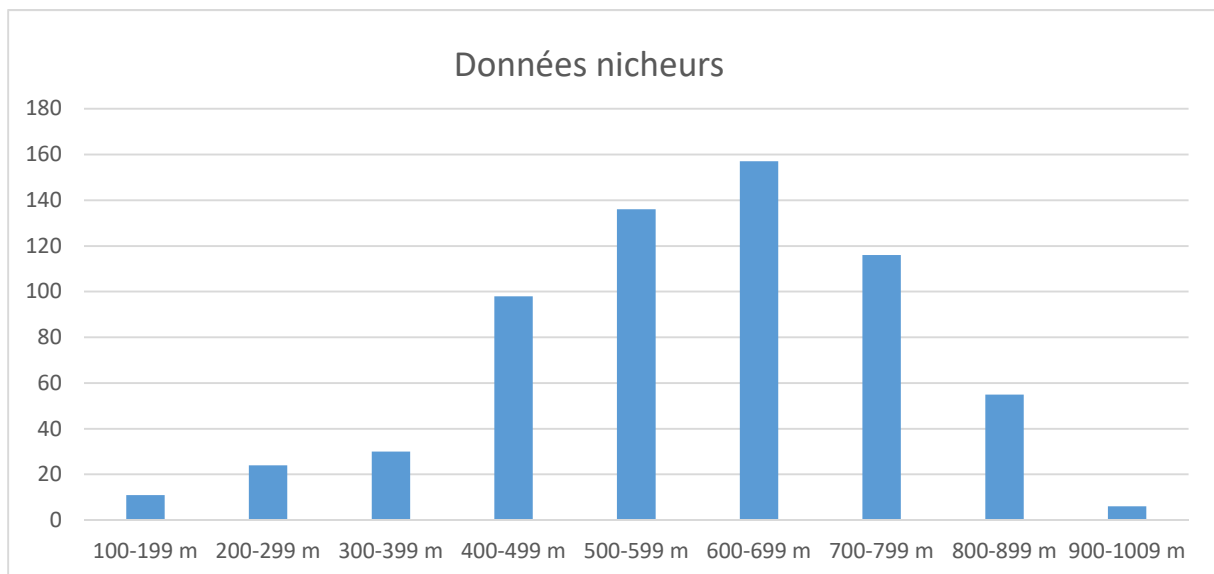
Mais pas à Lyon.

Pour des raisons passablement mal cernées, sans doute plutôt climatiques, l'Accenteur mouchet ne niche pratiquement pas dans la vallée du Rhône, ni sur le pourtour méditerranéen. Il manque également dans une large poche vaguement centrée sur un triangle Toulouse-Albi-Montauban (au mépris de l'avertissement bien connu), mais occupe, sans se gêner, tout le reste du Sud-Ouest. Il faut donc qu'on rôtit sérieusement pour qu'il daigne céder du terrain. Il se replie alors en altitude et plus l'on remonte le Rhône, plus on va le trouver bas. En région Provence-Côte d'Azur, il ne niche guère en-dessous de 900 mètres. En Auvergne en revanche, il est bien implanté à toute altitude, même à l'est de la chaîne des Puys : il atteint ses densités maximales dans les landes à genêt au-dessus de 1200 mètres, mais aussi dans les milieux pionniers du val d'Allier, donc en plaine alluviale. Dans l'Ain, il est fort peu commun dans la partie basse du département. Globalement, la limite sud de son aire de répartition comme nicheur présent à basse altitude semble serpenter à travers la Saône-et-Loire et le Jura, départements où il existe partout des données en plaine, de plus en plus abondantes à mesure qu'on remonte vers le nord.

Et dans le Rhône, juste au sud de cette limite, donc, la nidification de l'Accenteur est très rare, si même elle a réellement lieu (aucune observation de jeunes ni de nid), en-dessous de 400 mètres d'altitude. Voyez la courbe suivante qui représente, altitude par altitude, le cumul du nombre de données à code atlas recueillies – c'est-à-dire que chaque point indique, en regard de l'altitude Z, le nombre de données d'Accenteur mouchet nicheur possible, probable ou certain, saisies dans Faune-Rhône avec une altitude *inférieure ou égale* à Z.



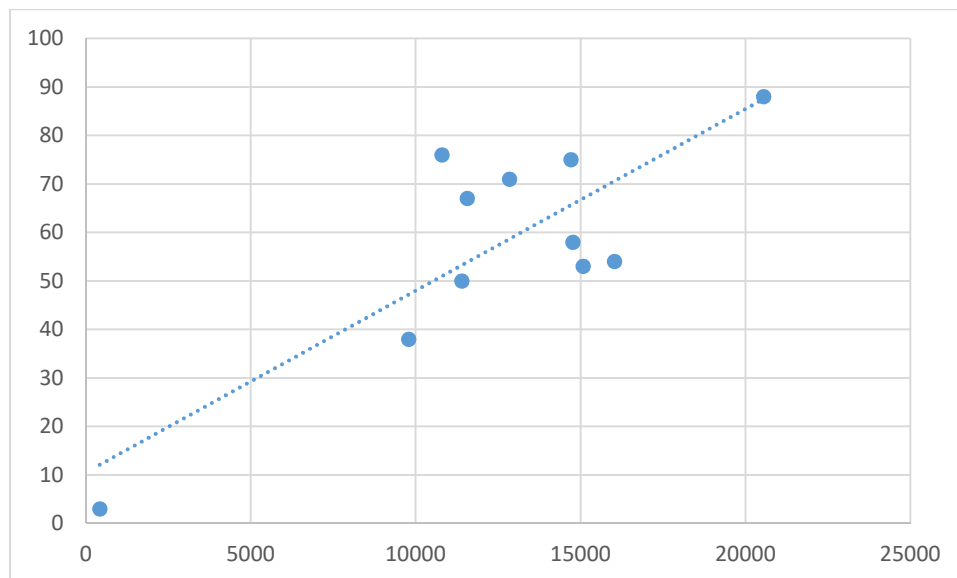
Le décollage se produit à 460 mètres. C'est dans la tranche 460-680 qu'on compte les altitudes les plus fournies en données ; ensuite, cela se tasse, à l'image de la superficie disponible sans doute, car ce ne sont pas les 1000 mètres et trois pommes du Saint-Rigaud qui vont l'effrayer. La preuve, il y niche. Sous une forme plus conventionnelle, voici la répartition altitudinale des données d'Accenteur nicheur.



Précisons enfin que les données en-dessous de 400 mètres sont presque toutes des données de nicheurs possibles, c'est-à-dire de chanteurs notés au mois de mars, et que les rares

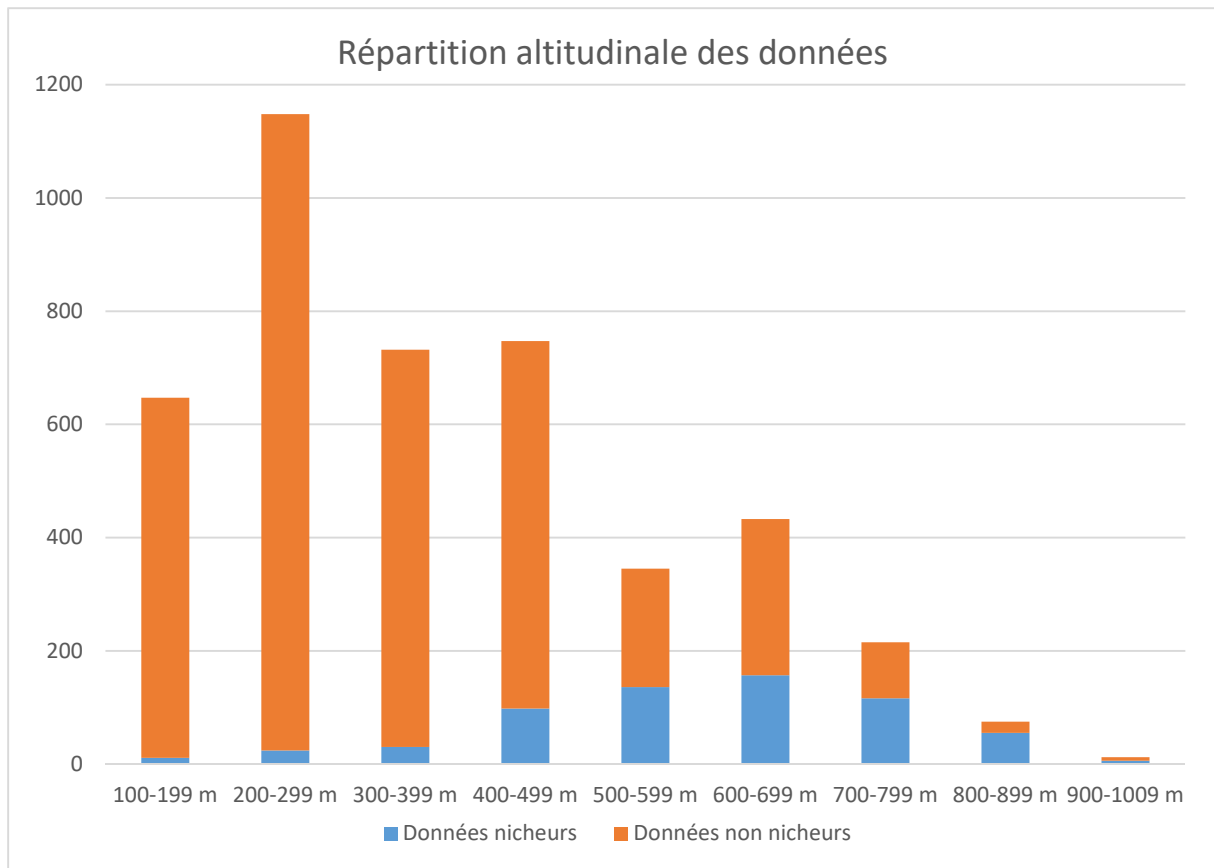
données à code de « nicheur probable » sont des données saisies à l'échelle du lieu-dit, dans des contextes de pente (vallée de la Brévenne, de l'Azergues, vallons du Pilat) ce qui veut dire que l'oiseau pouvait très bien être fourbement posté cent mètres plus haut, juste histoire de perturber les graphiques, le monstre.

D'année en année, le nombre de mentions d'Accenteurs à code atlas fluctue quasi du simple au double, entre 50 et plus de 90 données. Il semble que ce soit uniquement un effet prospection, lié à la pression d'observation très variable de notre part dans le « Rhône vert ». Le graphique suivant met en relation le nombre de données d'Accenteurs nicheurs recueillies au cours d'une année (données à code atlas) avec le nombre total de données (toutes espèces et tous codes confondus) recueillies cette année-là entre le 1^{er} mars et le 31 juillet au-dessus de 400 mètres d'altitude, c'est-à-dire à la période et dans la zone de nidification de l'Accenteur mouchet : la corrélation est loin d'être mauvaise. En gros, baladez-vous deux fois plus en lignes de crête beaujolaises en mai-juin et vous trouverez deux fois plus d'accenteurs. (Je vous le conseille : 50 données c'est peu pour une espèce qui, normalement, ne devrait pas être une rareté).

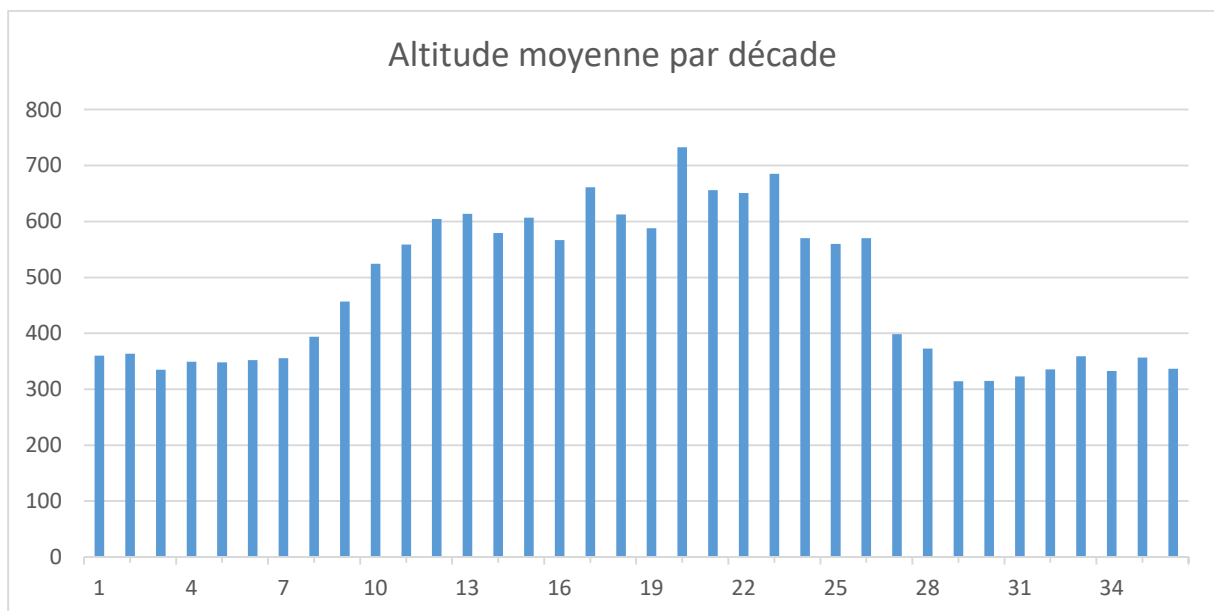


Bref, notre département est tout à fait à sa place dans le gradient altitudinal qui détermine, du sud au nord, la limite inférieure de sa répartition en tant que nicheur. C'est beau, dit comme ça, n'est-ce pas ? Mais alors, est-ce que cela veut dire que vous allez devoir affronter le givre, la neige et d'incertaines routes en lacets, sous l'œil gourmand d'un Grand Corbeau à l'affût, pour croiser notre oiseau du mois ?

Mais non ! Car en hiver, il descend de sa montagne, sans cheval et sans embrasser son grand-père, mais non sans se frotter aux mangeoires. 85% des données d'Accenteur mouchet sont sans code atlas et 60% de l'ensemble des données ont été recueillies à moins de 400 mètres d'altitude. Ou encore : l'altitude moyenne des données à code atlas est de 596 mètres, mais celle de l'ensemble des données, nicheurs et non nicheurs, est de 384 mètres. En d'autres termes, l'espèce est un nicheur peu commun de l'étage collinéen, et un hivernant assez fréquent à peu près partout. Voici la répartition juxtaposée de ces deux catégories.

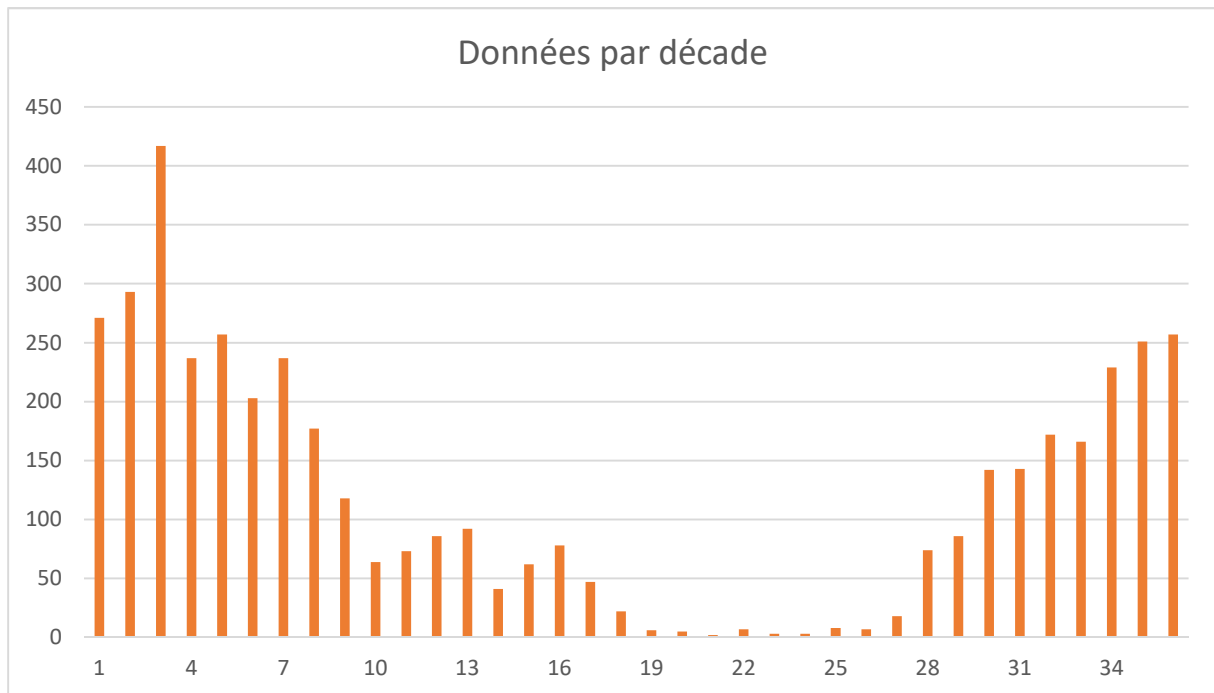


Sur le plan de la chronologie, l'altitude moyenne des données recueillies par décade va nous montrer, plus finement que par mois, à quel moment se produisent ces migrations ou transhumances. (La décade 1 correspond à la première de janvier, la 4 à la première de février, et ainsi de suite).



L'altitude remonte nettement au cours de la décade 8, c'est-à-dire mi-mars, pour atteindre la moyenne des données à code atlas (environ 600 mètres, donc) : en saison de nidification, l'espèce déserte la plaine et les bas plateaux. Simultanément, le nombre de données

s'effondre. On observe le phénomène symétrique, mais plus étalé dans le temps, à l'automne avec une descente vers les vallées à partir de début octobre, pour aboutir fin novembre à une stabilisation dans l'état qui prévaudra tout l'hiver : 250-300 données par décade, à toute altitude (moyenne : 350 m).



Cette phénologie varie peu d'année en année. Tout au plus voit-on une oscillation de quelques jours dans un sens ou dans l'autre pour l'épisode printanier. D'autre part, l'Accenteur, sans être vraiment commun, n'est pas rare en hiver dans le Rhône. L'écart énorme d'abondance entre printemps et hiver laisse supposer qu'à la mauvaise saison, le département du Rhône accueille bien plus d'individus que les seuls nicheurs locaux descendus d'un étage. De fait, l'espèce est migratrice partielle en Europe et le baguage a montré que la France recevait des traîne-buissons d'Europe du nord et du nord-est, tandis que certains nicheurs hexagonaux s'offrent des vacances d'hiver en vallée du Rhône et dans le Midi. Le spécimen que vous observez à Jonage ou Sainte-Foy en janvier peut donc aussi bien venir de Basse-Saxe que de l'Aisne ou de Saint-Just d'Avray.

Mais vous me laissez parler et sortir des graphiques et nous n'avons même pas encore décrit notre héros ! Gris marron strié, l'Accenteur mouchet passe trop souvent, de loin, pour un simple moineau. Il faut le regarder d'un peu plus près pour constater le net contraste entre le dos marron et l'ensemble tête-poitrail franchement gris ardoisé, et surtout le bec fin, façon Fauvette à tête noire, sans rapport avec la gros pince de granivore du Moineau domestique.

Les sexes sont semblables. En revanche, le jeune de l'année, observé en août-septembre, se distingue des adultes par un gris peu marqué, d'où une allure générale plus uniforme.



Accenteur mouchet adulte (photo B. Di Natale/Faune-Rhône)...



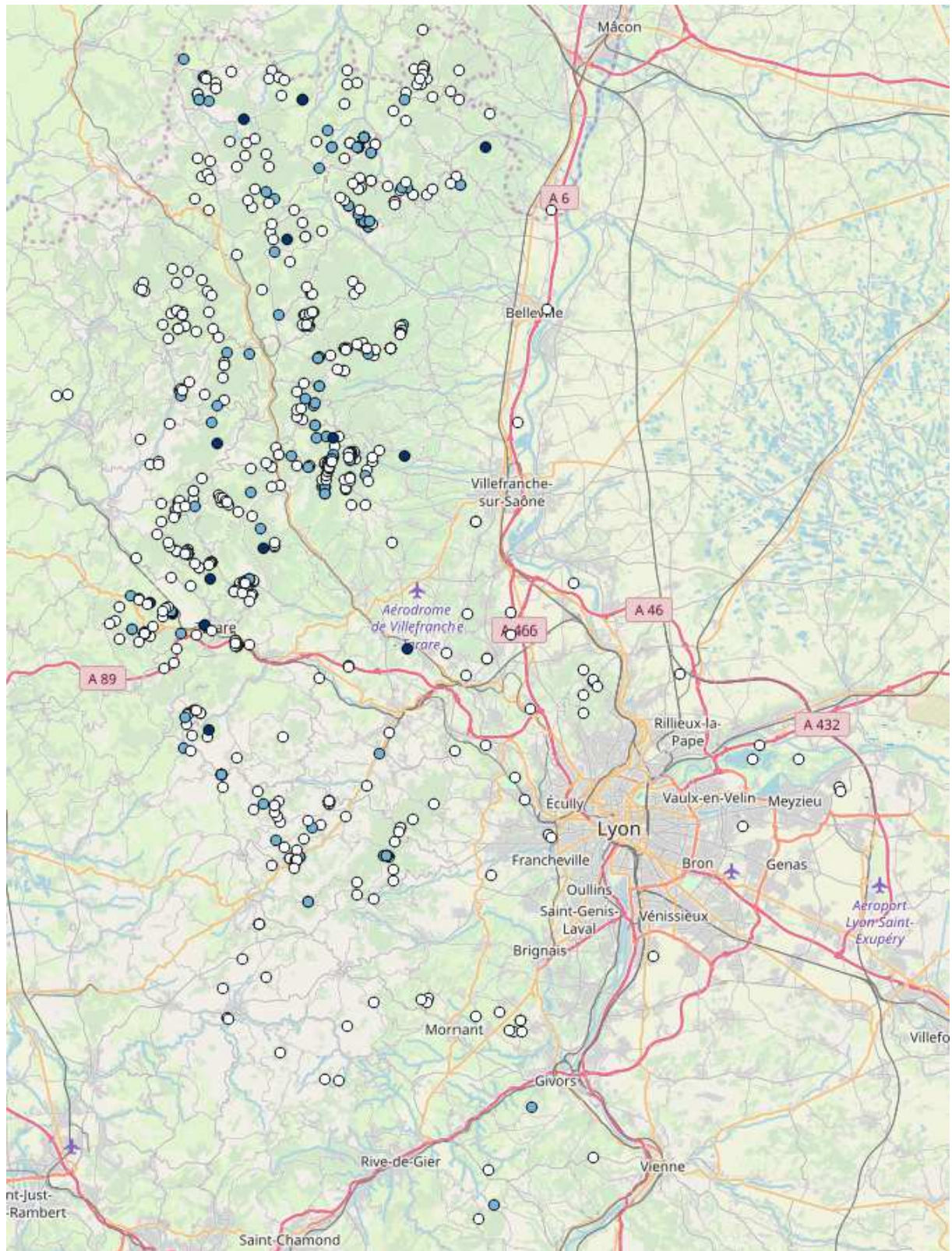
... et jeune (photo C. Frey/LPO Rhône)

Été comme hiver, l'Accenteur mouchet ne s'éloigne pas de ses chers buissons. Il se perche au sommet pour chanter, dès début mars, mais passe le plus clair de son temps dissimulé à l'intérieur, ou bien souvent au sol, déambulant au pied des tiges sans guère s'exposer : on n'est jamais trop prudent. D'où ce surnom populaire de traîne-buisson déjà cité ici. En hiver à la mangeoire, on le verra souvent au pied des plateaux, attendant humblement que les miettes tombent de la table, plutôt que plongé dans la mêlée des moineaux, mésanges et autres verdiers.

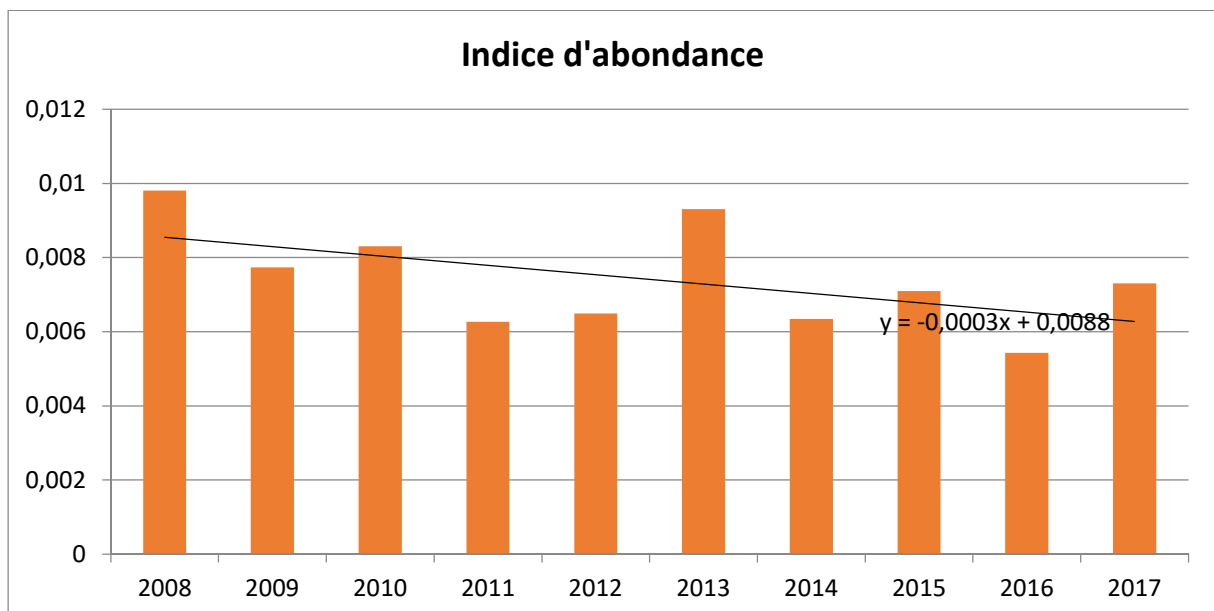
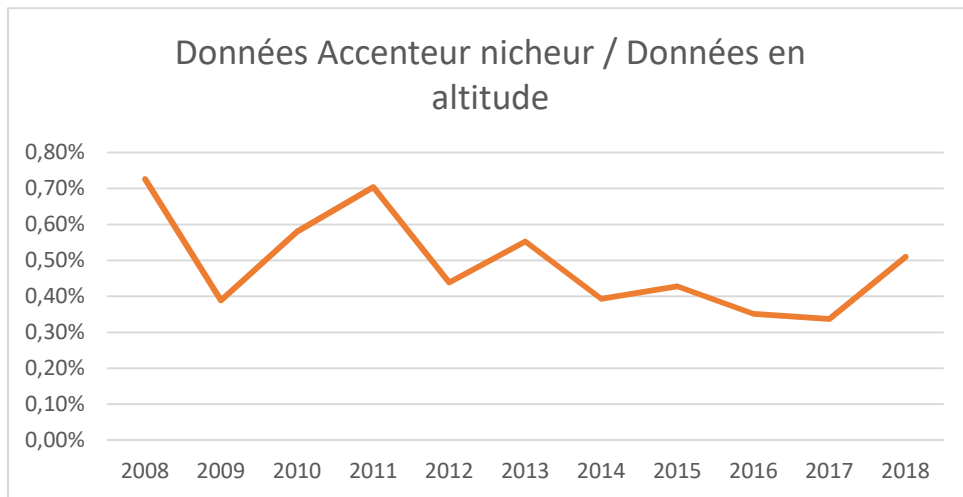
Si je n'ai pas encore parlé de la répartition, c'est qu'avec les données dont vous disposez déjà, vous êtes presque en mesure de la dessiner vous-même. S'il faut des buissons, des landes ou des coupes forestières au-dessus de 450 mètres d'altitude, le tri est vite fait : les nicheurs sont pratiquement cantonnés aux clairières, lisières et landes sommitales du Haut-Beaujolais, avec un semis dans quelques secteurs élevés plus méridionaux.

Page suivante, vous trouverez une carte des données de nicheur possible (bleu ciel), probable et certain (bleu nuit). La grande majorité des données de nicheur possible à basse altitude, recueillies en mars, sont sans doute des chanteurs précoces qui ne sont pas restés sur place. En-dehors de la saison de nidification, l'espèce peut être vue absolument partout, y compris dans ses quartiers d'été, qui ne sont pas systématiquement désertés en hiver, loin de là.

Estimée à environ 500 couples en 2008, plutôt 2000 en 2012 après les prospections atlas, la population nicheuse réelle du Rhône est mal connue. Il existe des milieux favorables peu prospectés sur les franges nord-ouest du département. Les lisières des boisements sommitaux en Beaujolais viticole accueillent sans doute aussi quelques couples non recensés. L'espèce est en déclin modéré en France ; impossible de dire s'il en va de même de nos nicheurs, car les données sont trop peu nombreuses. Bon an mal an, elles représentent 0,5% des données recueillies au printemps en altitude, sans tendance définie. L'indice d'abondance total de l'espèce (nombre d'individus divisé par nombre total de données), toutes saisons confondues, montre une légère diminution.



Répartition des données d'Accenteur mouchet nicheur dans Faune-Rhône



Les indices 2018 ne sont pas encore calculés, car au 3 janvier tous les observateurs n'ont pas encore saisi leurs observations de l'année précédente.

Le Rhône n'est pas un territoire à accenteurs et si, vraiment, c'est une question de température qui le rebute, le dérèglement climatique en cours, qui se manifeste chez nous par une hausse du thermostat, risque de le repousser encore vers le nord et les hauteurs, ce qui va franchement limiter la place disponible. Mais c'est l'hiver, l'heure est aux observations jusqu'en plaine, et n'oubliez pas non plus de disposer des graines au pied des mangeoires à son intention.